

Or noir et sombres profits

Nasser Mansouri-Guilani (CGT)

Le renchérissement du prix du fuel, de l'essence à la pompe, se fait sentir dans les budgets familiaux et professionnels, il a aussi des répercussions économiques importantes. Or, les variations brutales de ces prix ont tout à voir avec l'insécurité politique et sociale dans le monde, mais aussi avec... une forte spéculation sur les marchés à terme.

L'activité économique dépend dans une large mesure de l'énergie, donc du pétrole. L'évolution du prix du pétrole a un effet immédiat sur le pouvoir d'achat des ménages. La consommation du pétrole a aussi des effets immédiats et de long terme sur l'environnement. Enfin, le pétrole joue un rôle crucial sur le plan géopolitique, comme en attestent les guerres du Golfe et les tentatives américaines de dominer les principales réserves mondiales de pétrole.

La hausse du prix de pétrole résulte d'un ensemble de facteurs économiques et géopolitiques qu'il faut clarifier pour formuler des propositions qui répondent aux besoins des salariés et des consommateurs.

Une fois de plus le gouvernement donne la priorité aux intérêts des employeurs

Les mesures annoncées par le gouvernement au profit des agriculteurs, des marins pêcheurs et des routiers montrent, une fois de plus, qu'il est plus attentif aux demandes patronales qu'aux revendications des salariés.

Le gouvernement dit « qu'il ne peut pas laisser des milliers de professionnels continuer à souffrir de la hausse du prix du pétrole ». Pour y remédier, il choisit « des actions catégorielles » (aux dires du secrétaire d'Etat au budget), et pour cela, il puise dans les vieilles recettes libérales. De nouveaux allègements sociaux et fiscaux, d'un montant de 230 millions d'euros, sont programmés :

- une première aide urgence en faveur des marins pêcheurs ; coût : 1 million d'euros pour le budget de l'Etat ;
- la possibilité pour les pêcheurs en difficulté de reporter le versement de leurs cotisations sociales et fiscales ;
- une baisse de 4 centimes de la « taxe intérieure sur les produits pétroliers » (Tipp) de 5,66 à 1,66 centimes d'euro entre juillet et décembre ; coût : 40 millions d'euros pour le budget de l'Etat ;
- le doublement du dégrèvement de la taxe professionnelle et l'élargissement de son application à tous les camions supérieurs à 7,5 tonnes ; mesure appliquée de façon rétroactive sur l'ensemble de l'année 2004 ;
- la mise en place des guichets uniques dans les régions sous l'autorité des préfets, pour les reports de cotisations sociales et fiscales en faveur des entreprises « les plus en difficulté » (sic) ;
- une augmentation du dégrèvement de la taxe professionnelle au 1^{er} janvier 2005, qui sera triplé, pour passer à 366 euros par véhicule...

La Cgt est très attentive aux problèmes que provoque la hausse du prix du pétrole pour les différents secteurs d'activité et à la nécessité de trouver des réponses. Mais les choix du gouvernement ne sont pas les bons.

Il faut combiner des mesures immédiates et des politiques plus structurelles

La perte du pouvoir d'achat a bien sûr des effets immédiats sur les conditions de vie des millions de salariés, retraités et demandeurs d'emploi. Elle a aussi des effets négatifs sur la croissance économique et par-là même sur l'emploi et le pouvoir d'achat des salariés.

Le budget 2005 prévoit une croissance économique de 2,5% l'an prochain. Cette prévision repose sur l'hypothèse d'un prix du pétrole à 36 dollars par baril, soit un tiers inférieur au prix actuel. Selon diverses estimations, si le prix du pétrole restait au niveau actuel, le taux de croissance économique serait amputé de 0,5 à 1% (on aurait une croissance de l'ordre de 2% à 1,5% au lieu de 2,5%).

En plus, la prévision d'une croissance de 2,5% en 2005 repose sur l'hypothèse d'une progression du pouvoir d'achat des ménages de 2,2% (contre 1,5% prévu pour 2004) et une hausse de la consommation de 2,4%, comparable à celle prévue pour 2004. Or, la hausse du prix des produits pétroliers réduit le pouvoir d'achat des ménages et affecte la consommation qui reste le principal moteur de la croissance en France.

Une précision est toutefois nécessaire. Il ne faut pas conclure de ces remarques que la fragilité de la croissance en France, comme dans les autres parties du monde, s'explique par la hausse du prix du pétrole. Effectivement, le patronat et les libéraux n'hésitent pas à avancer l'argument de la hausse du prix de pétrole pour culpabiliser les pays producteurs. Cela n'est pas nouveau. Chaque fois que le prix du pétrole augmente, le patronat et les libéraux accusent les pays producteurs de pétrole. Cela a été le cas en 1973, en 1979, en 2000. Ils reprennent de nouveau ce discours.

La fragilité de la croissance s'explique par des facteurs plus fondamentaux comme l'insuffisance des emplois et des salaires, l'insuffisance des investissements productifs et de recherche-développement, la croissance financière et le poids des prélèvements financiers et notamment les dividendes versés aux actionnaires. La hausse du prix de pétrole est certes un facteur aggravant ; mais elle n'explique pas à elle seule la fragilité de la croissance.

Pour enrayer les effets négatifs de la hausse du prix de pétrole sur le pouvoir d'achat des ménages, une série de mesures immédiates est indispensable. La hausse et l'instabilité du prix de pétrole et les problèmes qu'elles engendrent nécessitent aussi de travailler sur des mesures plus structurelles visant à éviter des variations brutales des prix qui ne profitent, en dernière analyse, qu'aux spéculateurs et aux actionnaires des compagnies pétrolières dans les pays producteurs tout comme des autres pays, y compris en France.

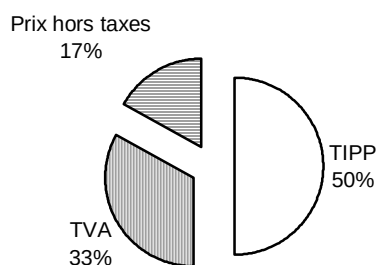
Dans l'immédiat, deux mesures peuvent être envisagées

Il est d'abord indispensable de maîtriser la hausse des prix de vente des produits pétroliers.

Actuellement, les produits pétroliers sont soumis à deux types d'impôt indirect :

- La taxe intérieure sur les produits pétroliers (Tipp). La Tipp est un prélèvement fixe appliqué en fonction de la quantité de carburant vendu, et non en fonction du prix de vente. Par exemple, en 2004 elle est de 0,5892 euro par litre de super sans plomb, quel que soit le prix de l'essence. Autrement dit, quelles que soient les variations du cours du pétrole, le montant de la Tipp ne change pas. La Tipp est par ailleurs comprise dans la base d'imposition des produits pétroliers soumise à la Tva.
- La taxe sur la valeur ajoutée (Tva). La Tva (19,6% en France) est appliquée sur le prix de vente des carburants (qui comprend le prix de base du pétrole + la Tipp). Par conséquent, si le prix du pétrole augmente, le montant perçu au titre de la Tva augmente mécaniquement, car la somme « prix de base + Tipp » augmente.

Graphique : Composition du prix de l'essence à la pompe



Pour résoudre ce problème, deux mesures complémentaires sont envisageables :

- Supprimer la Tva sur la TIPP et majorer la TIPP à due concurrence. Cette mesure est nécessaire car la suppression pure et simple de la Tva sur la TIPP réduit considérablement les recettes de l'Etat. La majoration de la TIPP permet de compenser ces pertes, sans augmenter le fardeau pour les contribuables dans l'immédiat. En revanche, les consommateurs en profiteront sur le long terme, car à l'avenir, ils ne subiront plus de prélèvements supplémentaires au titre de Tva à cause de la hausse du pétrole.

- Modifier la TIPP en fonction des variations du prix moyen de pétrole brut sur une période donnée (par exemple sur un trimestre) par rapport à un « prix de référence » qui pourrait être, par exemple, le prix moyen des trois dernières années (en l'occurrence, ici les années 2001 à 2003).

Selon ce mécanisme, si le prix moyen de pétrole sur un trimestre augmente par rapport à la moyenne des années 2001-2003, le montant de la TIPP sur les produits pétroliers sera automatiquement abaissé à hauteur du surcroît de Tva consécutif à l'augmentation du prix de pétrole brut. Inversement, le montant de la TIPP sera revalorisé lorsque le prix du pétrole brut s'oriente de nouveau à la baisse. Dans son prolongement logique, ce mécanisme devrait aboutir à la création d'un « fonds de stabilisation du prix des produits pétroliers ».

Un mécanisme similaire, appelé la « TIPP flottante » (voir encadré ci-dessous) avait été instauré par le gouvernement précédent en octobre 2000. Le gouvernement Chirac-Raffarin a démantelé ce mécanisme.

Il est également nécessaire de mettre à contribution les compagnies pétrolières et les spéculateurs qui profitent largement de la hausse des prix du pétrole. Il s'agit d'instaurer un prélèvement spécifique sur les bénéfices supplémentaires dégagés grâce à la hausse du prix du pétrole.

Des politiques plus structurelles sont aussi indispensables

L'enjeu à terme n'est cependant pas seulement financier. Les ressources pétrolières demeurent abondantes mais elles ne sont pas inépuisables. Leur utilisation doit faire l'objet d'une réflexion internationale. Nous devons nous-mêmes, dans chaque pays, en faire un usage plus rationnel.

Des mesures plus structurelles doivent donc être prises pour respecter l'environnement et favoriser l'indépendance énergétique : encourager les économies d'énergie, diversifier davantage les sources d'énergie, améliorer les capacités de production... De tels objectifs nécessitent des dépenses supplémentaires et des incitations fiscales, notamment pour renforcer la recherche-développement et les investissements dans l'exploration, la production et le raffinage tant en France que dans les autres pays.

Le gouvernement français doit aussi prendre des initiatives aux niveaux européen et international, entre autres, pour instaurer des mécanismes de sanction des opérations spéculatives qui jouent un rôle non négligeable dans la hausse du prix du pétrole.

Nasser Mansouri-Guilani
Activités économiques
Espace Syndicalisme et Société

La hausse récente du prix de pétrole : le rôle des facteurs politiques et de la spéculation

Les cours du pétrole ont augmenté de presque 50% sur les dix premiers mois de l'année 2004 et pratiquement doublé par rapport au prix moyen des années 1990. Au mois d'octobre, le pétrole de référence (baril de brut de qualité « light sweet crude » pour les livraisons de novembre) a atteint, à la Bourse de New York, 55 dollars, soit une hausse de 10 dollars en un mois.

Les deux principaux pétroles bruts de référence sont le Brent et le West Texas Intermediate. Pour sa part, l'Opep a un « panier » calculé à partir de sept prix de bruts produits par ses membres.

Le Brent est le pétrole brut de la Mer du Nord. Son prix est utilisé pour fixer le prix de deux tiers des pétroles bruts vendus dans le monde. Le West Texas Intermediate est utilisé pour les transactions aux Etats-Unis.

Les prix cotés à la Bourse de New York (New York Mercantile Exchange ou Nymex) font aussi référence à un « brut fictif » qualifié de light sweet crude (« brut léger doux ») qui reflète, théoriquement, les caractéristiques d'un brut léger et doux.

L'instabilité des prix du pétrole n'est pas inhabituelle ; elle est une caractéristique de ce marché. Mais la hausse actuelle des prix est exceptionnelle et nécessite d'examiner de plus près les facteurs qui sont à son origine.

Classiquement, on explique les variations des prix du pétrole par les déséquilibres entre l'offre et la demande. Il s'agit de la fixation des prix sur le marché dit physique. Aujourd'hui, la flambée des prix s'explique aussi par la spéculation, autrement dit par des anticipations sur l'évolution future des prix. Pour l'instant, ces anticipations sont à la hausse. Les opérateurs financiers, comme les fonds d'investissement et les fonds de pension, manipulent les marchés pour gagner des profits à partir des opérations spéculatives qui ne portent pas sur le pétrole proprement dit, mais sur les papiers ou les titres financiers censés réduire l'instabilité des prix.

Les anticipations à la hausse sont fondées sur un ensemble de facteurs politiques, économiques et climatiques. Les facteurs politiques sont connus : l'enlèvement américain en Irak, les risques des attentats en Arabie saoudite, les conflits au Nigeria et l'instabilité politique dans certains pays producteurs de pétrole...

Pour leur part, les facteurs climatiques expliquent partiellement la hausse de la demande avec l'arrivée de l'hiver et le besoin de construire des stocks. Ces mêmes facteurs expliquent aussi une certaine paralysie de l'offre, surtout en ce qui concerne les cyclones en Golfe du Mexique.

Les facteurs d'ordre économique sont présents à la fois du côté de l'offre et de la demande.

- Les facteurs qui poussent la demande de pétrole à la hausse sont nombreux : une demande mondiale plus forte que prévue, en liaison avec une reprise de la croissance économique dans le monde et notamment en Asie et dans une moindre mesure aux Etats-Unis. Selon l'Agence internationale de

l'énergie, la consommation du pétrole serait de 3 millions de baril par jour plus élevée que celle prévue au mois de mars 2004.

- Face à cette demande croissante, les capacités productives s'avèrent insuffisantes. Dans les activités d'extraction, les marges de manœuvre sont étroites. Au sein de l'Opep, les marges d'extraction supplémentaire seraient de 0,3 million de barils par jour, contre 2 millions en 2003 et 3,2 millions en 2002. Les pays non-Opep utiliseraient leurs installations à plein régime. Il en est de même en ce qui concerne le raffinage.

Comme le souligne Sadek Boussena, ancien ministre algérien : « Que quelques centaines de milliers de barils en moins pour l'offre ou une variation inattendue des stocks aux Etats-Unis soient source d'une forte volatilité montre bien la fragilité des équilibres du marché. ».

En résumé, les déséquilibres entre l'offre et la demande de pétrole, liés aux facteurs économiques et climatiques, ne sont pas nouveaux. Ils n'expliquent donc que partiellement la hausse récente des prix.

En revanche, le facteur politique est un élément explicatif important de la hausse récente des prix. Cela met en évidence l'importance de la paix et de la sécurité dans le monde pour créer les conditions favorables à tous les peuples.

Il en est de même en ce qui concerne la spéculation qui apparaît de plus en plus comme un facteur de renchérissement du pétrole.

Les mécanismes de fixation du prix du pétrole *

Depuis les années 1970 et la nationalisation des moyens de production de pétrole brut, la vente de brut s'opère soit d'Etat à Etat, soit par contrat d'Etat à compagnies pétrolières, soit d'Etat à négociants qui revendent le pétrole sur les marchés mondiaux.

Quelle que soit la stratégie de commercialisation, le prix de vente d'un brut est fixé par référence à celui d'un nombre limité de bruts, appelés « bruts de référence », en tenant compte des facteurs comme la qualité du brut en question, la distance géographique...

Depuis le milieu des années 1990, les prix des marchés physiques qui servaient de référence, sont de plus en plus remplacés par les cours négociés sur les « marchés à terme » (voir encadré).

Trois facteurs de complexité

La détermination d'un cours de référence international pour les prix du pétrole brut est complexe pour trois raisons : la diversité des types de brut, la pluralité des « marchés physiques », l'influence croissante de la spéculation sur les « marchés à terme ».

La diversité des bruts

Il n'existe pas un seul type de brut. Chaque gisement pétrolier est à l'origine d'un type particulier de pétrole brut. Cette particularité constitue la « qualité du brut ».

La qualité du brut se détermine en fonction de deux facteurs :

- Ses composants majoritaires et son degré de viscosité. Le degré de viscosité est mesuré par ce que les spécialistes appellent « gravité Api » (Api est l'abréviation de American petroleum Institut). L'échelle Api rend compte de la longueur des chaînes carbonées des composés. Plus les chaînes sont longues, plus le pétrole est lourd. Ainsi, un pétrole est appelé « léger » (light en anglais) si son degré Api est supérieur à 31,1 ; il est « moyen » (medium) si ce degré est compris entre 22,3 et 31,1 ; il est « lourd » (heavy) s'il est compris entre 10 et 22,3 ; enfin, il est « extra lourd » (*extra heavy*) si son degré Api est inférieur à 10.

- La teneur en soufre du pétrole. Les pétroles avec une faible teneur (inférieure à 0.5% en poids) sont qualifiés de « doux » (sweet) ; au-delà, les pétroles sont qualifiés de « sulfurés » (sour).

La pluralité des marchés physiques

Il n'existe pas un seul marché pour chaque type de brut.

Le pétrole brut est vendu sur sept principaux marchés, dits « marchés physiques » : le marché de Rotterdam qui est le marché le plus important ; le marché des Etats-Unis qui traite la grande majorité des pétroles produits aux Etats-Unis d'Amérique et quelques bruts d'origine d'Amérique latine ; le

marché méditerranéen où sont traités des bruts d'origine russe, libyenne et iranienne ; le marché du Golfe du Moyen-Orient qui traite essentiellement des bruts de la République d'Oman et des Emirats Arabes Unis ; le marché d'Extrême-Orient qui traite les bruts d'origine du Moyen-Orient et d'origine malaisienne et indonésienne ; le marché de la Mer du Nord qui est composé des bruts d'origine de la Norvège et du Royaume-Uni ; le marché d'Afrique de l'Ouest qui traite des bruts du Nigeria et de l'Angola.

Chacun de ces marchés vend plusieurs bruts.

Il existe aussi des marchés physiques de produits pétroliers. Ceux-ci sont traités en tout premier lieu sur le marché de Rotterdam. Néanmoins, plusieurs marchés régionaux sont également importants : le marché de Singapour, celui du Golfe Persique, celui de la zone méditerranéenne et celui du Golfe du Mexique.

La position géographique de ces marchés est à mettre en relation avec les capacités de raffinage de ces zones. Cela explique, par exemple, l'absence de marché pour l'Afrique.

La spéculation sur les marchés à terme

Les prix sont de plus en plus influencés par les opérations sur les « marchés à terme » de nature de plus en plus spéculative.

Sur ces marchés, les opérations ne portent pas sur le pétrole, mais sur les contrats sous-jacents. Ces contrats sont censés couvrir les opérateurs contre les aléas du marché. Par exemple, une compagnie pétrolière doit livrer une quantité donnée de brut à une date ultérieure. Pour se couvrir contre le risque de changement des prix entre la date de signature du contrat et la livraison, la compagnie pétrolière achète une sorte d'assurance. Ce contrat est ensuite vendu et acheté par les opérateurs financiers et les spéculateurs.

Les contrats à terme (et options, qui sont des contrats portant sur les contrats) sont négociés principalement sur deux marchés : le New York Mercantile Exchange (Nymex), et l'International Petroleum Exchange (Ipe) de Londres.

Il existe aussi des bourses électroniques, dont la plus importante est l'Intercontinental Exchange, créée en mars 2000. Cette bourse est financée par des compagnies pétrolières et des institutions financières. Elle est depuis juin 2001 propriétaire de l'Ipe. Le volume des transactions de cette bourse électronique pour le pétrole brut dépasse aujourd'hui celui du Nymex et celui de Ipe.

L'évolution du nombre des agents à la Bourse de New York fournit un indicateur de la hausse des opérations spéculatives sur le pétrole. Le « ticket d'entrée » coûte 1,6 million de dollars pour chaque siège. Or, le nombre d'opérateurs à la Bourse des matières premières (Nymex) dépasse celui de la Bourse des valeurs (Wall Street).

La différence entre les transactions sur les contrats et les transactions sur le produit physique est que l'acheteur d'un contrat à terme ne verse pas la totalité de la somme mais une fraction seulement. Par exemple, pour acheter un contrat qui porte sur un baril de pétrole à 50 dollars livrable dans trois mois, il n'avancerait qu'un dixième de 50 dollars. Si les marchés anticipent une hausse des prix, la valeur de ce contrat va augmenter sur le marché financier. Il peut donc revendre son contrat à un autre financier qui compte à son tour le revendre plus cher. Cette spirale pousse aussi les prix du pétrole à la hausse. La spéculation explique de 8 à 10 dollars du prix du pétrole, selon Patrick Devedjian, ministre délégué à l'Industrie, citant les sources européennes.

Selon Ali Rodriguez Araque, ministre de l'Energie et des Mines du Venezuela et président de la conférence de l'Opep : « La spéculation sur les marchés pétroliers est devenue un facteur clé de distorsion qui a influencé artificiellement les prix bien au-delà de ce qu'indiquent les fondamentaux ».

Cette réalité est même reconnue par John Snow, le ministre de l'Economie des Etats-Unis. Selon ce dernier : « Les prix du marché ne correspondent pas aux fondamentaux (...) Ce que nous voyons, c'est que tout ce qui pose des questions, des incertitudes, semble créer et amplifier une réaction sur les marchés, et les incertitudes nourrissent la spéculation et cela crée cette forte amplitude que nous voyons dans les prix de l'énergie. ».

Pour déterminer le niveau « optimal » du prix de pétrole, certains spécialistes utilisent une méthode consistant à comparer le prix du pétrole et du gaz naturel en fonction du débit d'énergie de chacune des deux matières premières. Sur cette base, un baril de pétrole équivaut à 6 millions de Btu (British thermal unit ; unité de chaleur britannique) du gaz naturel. Sur cette base, le prix du pétrole devrait être

de 34 dollars par baril. Des méthodes analogues, comparant les niveaux des prix avec ceux des stocks, conduisent à la conclusion que le prix devrait être de 10 à 12 dollars inférieur au niveau actuel.

* Nous reprenons ici des éléments d'un document élaboré par la CnuCED, accessible sur son site Internet.

Un exemple de la spéculation sur les marchés pétroliers à terme

En septembre 2004, Tosco Corporation, l'une des sociétés de raffinage et de distribution du pétrole aux Etats-Unis, porte plainte à New York contre Arcadia Petroleum, la filiale londonienne du commerce pétrolier de la société commerciale japonaise Mitsui, pour conspiration dans le but de faire monter le prix du pétrole. Selon les termes de cette plainte, Arcadia, Glencore aurait fait monter le prix du brut Brent entre le 21 août et le 5 septembre.

Arcadia a obtenu pour septembre beaucoup plus de contrats de livraison de Brent qu'elle ne pouvait en livrer. Cet excès de demande totalement artificiel aurait fait monter le prix du Brent de 3,33 dollars, et affecté les livraisons de pétrole dans toute l'Europe, en Afrique et sur la côte Est des Etats-Unis.

Des accusations similaires ont été récemment portées contre British Petroleum.